

**CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016
COMPTE RENDU**

PRÉSENTS :

Pascal PONCET, Madeleine VEILLAS, Bernard MEIER, Emmanuelle BARLERIN, Daniel CHALOT, Michel COMPAGNAT, Jean Paul ROYER, Colette MELON, Clare VERNIN, Nathalie OSSEDAT, Urielle GONARD

ABSENTS EXCUSES :

Nicolas OSSEDAT (procuration donnée à Jean Paul ROYER), Dominique VIETTI (procuration donnée à Madeleine VEILLAS), Mickaël DAUSSY

ABSENT :

Jean Michel BRISSAY- CHATRE

1/ INTERCOMMUNALITE – LOI NOTRe

Le Maire indique à l'assemblée municipale que :

- de nouvelles compétences vont être transférées (soit à titre obligatoire, soit à titre optionnel) des communes aux intercommunalités à compter du 01 janvier 2017.

Les Zones d'activités et les zones de loisirs sont notamment concernées .C'est la loi NOTRe d'août 2015 qui cadre les choses (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et qui précise aussi que les communes peuvent transférer d'autres compétences (facultatives ou complémentaires).

Les statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Urfé seront modifiés en conséquence d'ici la fin de l'année. Le Maire souligne l'importance et la complexité du sujet.

- Monsieur le Sous-Préfet de Roanne, invité, a assisté au conseil de communauté de la CCPU du 17 novembre dernier.

La CCPU étant restée avec le même contour géographique (cf précédent compte rendu), Monsieur le Sous-Préfet a expliqué les possibilités qu'avaient chaque communes pour rejoindre les intercommunalités voisines ou pour en créer une nouvelle par regroupements. Il a montré la complexité du sujet et évoqué certaines pistes de réflexion (dissolution de la CCPU ...). Il mobilise ses services pour trouver la solution offrant la meilleure prise en considération des positions des différentes communes.

Nota : La CCPU va missionner un bureau spécialisé pour simuler les effets générés par les différents scénarii (conséquences économiques, juridiques, administratives ...). Les communes pourront ainsi être mieux éclairées .

2/ DOTATION D EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2017 (DETR)

Au titre de la DETR 2017 (aide de l'Etat), le conseil municipal décide, à l'unanimité, de présenter les dossiers suivants :

- création d'un sanitaire handicapé à l'école publique ;
- remplacement noue sur la toiture du local communal route de Roanne ;
- réalisation d'une réserve incendie.

3/ FONDS NATIONAL POUR L AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE 2017 (FNADT)

Monsieur le Maire explique à l'assemblée municipale que les intercommunalités ou les communes ont la possibilité de présenter des dossiers ayant trait à l'accompagnement pour l'implantation de services aux publics ou pour des opérations d'aménagement et de développement durable au titre du FNADT (aide de l'Etat).

Le conseil municipal décide de présenter la réfection de l'étanchéité de l'école publique et les travaux de réalisation d'une réserve incendie.

4/ AVANCEMENT DOSSIER EXTENSION FROMAGERIE

Monsieur le Maire fait le compte rendu de la rencontre qui a eu lieu entre M. GENIN, son prestataire technique, M. FOUGERE de la Mage assistant la commune et la municipalité au sujet de la vente d'une partie du terrain communal jouxtant la fromagerie (cf précédents CR).

Cette vente est réalisée pour permettre l'extension de l'établissement dès l'année 2017 et aussi pour assurer une plus grande performance du process de prétraitement des effluents.

Elle permettra aussi à la structure de disposer du terrain qui pourrait être nécessaire à l'installation, dans le futur, d'un dispositif de traitement encore plus complet si le besoin s'en faisait sentir.

Lors de cette rencontre, il s'agissait de trouver un accord permettant de porter, au sein du compromis de vente, les conditions d'acceptabilité des effluents à traiter à la station communale.

Les exigences de la commune ont été validées par Monsieur GENIN et son prestataire technique.

La signature du compromis de vente aura lieu le 02 décembre prochain.

5/ IMPLANTATION RECYTEP / ANCIEN SITE BONCHE - CMF

Monsieur le Maire dresse un point sur l'avancement des travaux d'installation de l'entreprise RECYTEP au lieu-dit « la féculé » (recyclage plastiques – cf précédents CR).

Les travaux de clôture sont terminés, un assainissement autonome va être réalisé.

Monsieur FONTAINE, le directeur, a déjà procédé à quelques recrutements, l'effectif cible est d'une douzaine de personnes d'ici 2 à 3 ans.

6/ PERMIS DE CONSTRUIRE : BUREAUX DE L'ENTREPRISE RICHARD

Il est rappelé à l'assemblée municipale que, suite au certificat d'urbanisme délivré à la SCI LA CHAUCESSY au lieu dit "La Chaussessy" un premier permis a été déposé au nom de la SCI LA CHAUCESSY puis annulé en raison notamment de la création d'une nouvelle société immobilière portant le projet : la SCI ROZANNE.

Suite à la présentation du projet de bureaux de la SCI ROZANNE, le conseil municipal autorise à l'unanimité des votants (le Maire ne prenant pas part au vote – cf précédents CR) Emmanuelle BARLERIN, adjoint délégué à l'urbanisme, à donner un avis favorable au nouveau permis de construire déposé au nom de la SCI ROZANNE préalablement à son instruction par les services de l'Etat.

7/POINT FIBRE OPTIQUE

Les travaux d'installation de la fibre suivent leur cours. Les administrés pourront bénéficier du service au cours du second semestre 2017.

8/ BILAN PISCINE/CAMPING/SNACK SAISON 2016

Madeleine VEILLAS dresse le bilan financier de fonctionnement de la piscine municipale. Compte tenu d'un mois d'août particulièrement chaud, la fréquentation a été bonne engendrant une recette supérieure à celle de 2015.

Le coût du personnel affecté à la billetterie a été bien maîtrisé .

Les dépenses ont été importantes compte tenu de diverses réparations assurées pour la plus part par les agents communaux (le coût des agents municipaux a été pris en compte dans le bilan).

Le déficit s'élève à environ 36 500 € (30 500.00 € en 2015).

En ce qui concerne le snack et la camping gérés cette saison par Monsieur AUDRAS, Madeleine Veillas explique que les dépenses ont été essentiellement consacrées à la reconquête du classement 2** Nouvelles Normes et aux travaux d'accessibilité.

Les recettes proviennent uniquement du loyer payé à la commune par le gérant. Pour les deux structures le déficit s'élève à 12 128.68 € (11 950.00 en 2015). Il est toutefois difficile de comparer ces deux années puisque le mode de gestion est différent.

Les déficits de ces trois structures restent cependant maîtrisés et en recul par rapport à 2015.

9/ STAGES JEUNES HERVE REVELLI

Emmanuelle BARLERIN évoque les stages de foot jeunes "Hervé REVELLI" qui ont été mis en place pour cet été. Les modalités ont quelque peu changé par rapport à l'an dernier afin de tenter d'être plus attractif et de diminuer au maximum le prix.

L'accueil se fera donc uniquement en demi-pension avec un coût pour la semaine fixé à 245.00 €. Le Maire indique qu'il s'agit de relancer une nouvelle fois le projet en proposant une nouvelle formule.

Emmanuelle BARLERIN présente les nouvelles plaquettes visant à promouvoir ces stages.

10/ ECRITURES COMPTABLES

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de définir la durée d'amortissement pour les opérations réglées par le biais du fonds de concours.

Le conseil municipal opte, à l'unanimité, pour une durée d'amortissement d'un an pour :

- le remplacement de l'éclairage public Croix Vallier
- l'enfouissement du réseau Orange Rue de Thiers réalisés en 2011 suite à la réfection du bourg.

Le conseil vote également, à l'unanimité, une décision modificative visant à approvisionner le compte 167 du budget assainissement et le compte 20422 du budget communal.

11/ DEMANDES DE SUBVENTIONS

Il n'est pas donné suite aux demandes de subventions présentées.

QUESTIONS DIVERSES

1- Monsieur le Maire fait part des informations suivantes :

- CDAFAL (Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques de la Loire) : informations sur l'eutrophisation de la Loire et le lac de Villerest / algues ;
- Le Conseil Départemental attribue à l'école publique, à l'occasion du renouvellement partiel de son parc informatique, des ordinateurs d'occasion mais encore opérationnels
- Le secrétariat de mairie accueillera Hugo DECHAVANNE en stage découverte (3ème) du 13 au 17 février 2017.

2- Diverses invitations et manifestations sont communiquées :

- Réunion sur le foncier forestier au Mayet de Montagne le 02 décembre 2016 à 9 H 00
- Ste Barbe le 03 décembre 2016
- Thiers - Roanne le 03 décembre 2016
- Marché de Noël le 11 décembre 2016
- Vœux de la municipalité le 06 janvier 2017 à 19 heures
- Sandra SLEPCEVIC et Sophie ROTKOPF Conseillères Régionales, Jean Pierre TAITE, Conseiller Régional, sont attendus le 13 janvier 2017 (Rdv en mairie, visites, etc. ...).

La séance est levée à 21 h 50